

EMBARGO AU SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 2016, A 12h00

COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuchâtel à l'heure parlementaire

Traditionnellement depuis plus de cinquante ans déjà, les bureaux des Grands Conseils de la Suisse romande, de Berne et du Tessin organisent une réunion annuelle, successivement dans chacun des cantons concernés. Cette année, le canton de Neuchâtel a eu l'honneur d'organiser cette manifestation qui s'est tenue les vendredi 30 septembre et samedi 1^{er} octobre 2016.

Un riche programme

Le vendredi soir, les délégations se sont rendues à Auvernier pour une visite de cave suivie d'une dégustation de vins neuchâtelois, en présence de M. Grégory Jaquet, vice-président du Conseil communal de Milvignes. La soirée s'est poursuivie au Val-de-Travers par une visite des Mines d'asphalte, suivie d'un dîner au Café des Mines.

Le samedi matin, une séance a eu lieu à la salle du Grand Conseil, au Château de Neuchâtel. Le président du Grand Conseil, M. Xavier Challandes, a ouvert la séance puis le président du Conseil d'Etat, M. Jean-Nat Karakash, a prononcé quelques mots de bienvenue à l'intention des délégations présentes. La séance s'est poursuivie par un débat sur le thème du **redimensionnement des parlements cantonaux**, qui a donné lieu à un partage d'expériences entre les représentants des différents cantons présents.

A bord d'un car, les délégations se sont ensuite rendues au Locle, où elles ont visité le Musée d'horlogerie du Château des Monts, puis ont poursuivi leur route vers La Vue-des-Alpes pour y déguster le repas de clôture de la manifestation, en présence de M. Christian Hostettler, vice-président du Conseil communal de Val-de-Ruz.

- **Les journalistes intéressés sont invités à suivre la séance qui se tiendra samedi 1^{er} octobre 2016, de 9h30 à 11 heures, au Château de Neuchâtel, salle du Grand Conseil.**
Il leur est possible de venir au Château dès 9h00, heure à laquelle le président du Grand Conseil neuchâtelois se tiendra à leur disposition pour répondre aux éventuelles questions.

Pour de plus amples renseignements :
Janelise Pug, secrétaire générale du Grand Conseil, tél. 032 889 60 20.

Neuchâtel, le 29 septembre 2016